



Compte-rendu – Procès verbal d'assemblée générale de RENNES NATATION, le 11/10/2023 Piscine de Bréquigny - 19h15



Composition du Bureau saison 2023-2024 :

Elus :

Virginie Bouteloup : co-Présidente

Michel Morvan : co-Président

Jean-Alain Poulizac : co-Président / Secrétaire suppléant

Philippe Grigoli : Trésorier

Geraldine Lamure : Trésorier adjoint

Membre associée invitée par le bureau exécutif :

Maëva LE NEL : Chargée de la communication

Membres présents (23) :

Laurine BOULAIRE, Virginie BOUTELOUP, Vincent CAHAGNE, Benoît CANDAU, Alexandre CASTEX, Carole CHOPIN, Anne COTTE, Emme DRHOUIIN, Sylvain DUCHEMIN, Bastian FONTAINE, Géraldine LAMURE, Corentin LE NEL, Maëva LE NEL, Pauline LENORMAND, Karl LOUAZON, Olivier LOURDAIS, Patrick MAROCHE, Lise MEBREK, Pascale MEILLIER, Fabien MERCIER, Malo MERCIER, Gaëlle SCULO, Dominique THOREAU

Membres représentés (12) :

Pauline BLANCO, Elodie BLANCHARD, Valérie CHERGUI-PINSARD, Valentine GILLIG, Pierrick HAFFRAY, Eric HUYNH, Christelle KINTZLER, Laurent LENOIR, Hubert MASUREL, Christophe MENARD, Isabelle PICOT, Frederic RONCIN.

Le Quorum d'un quart des adhérents (35) est atteint. L'assemblée générale ordinaire débute à 19h45.

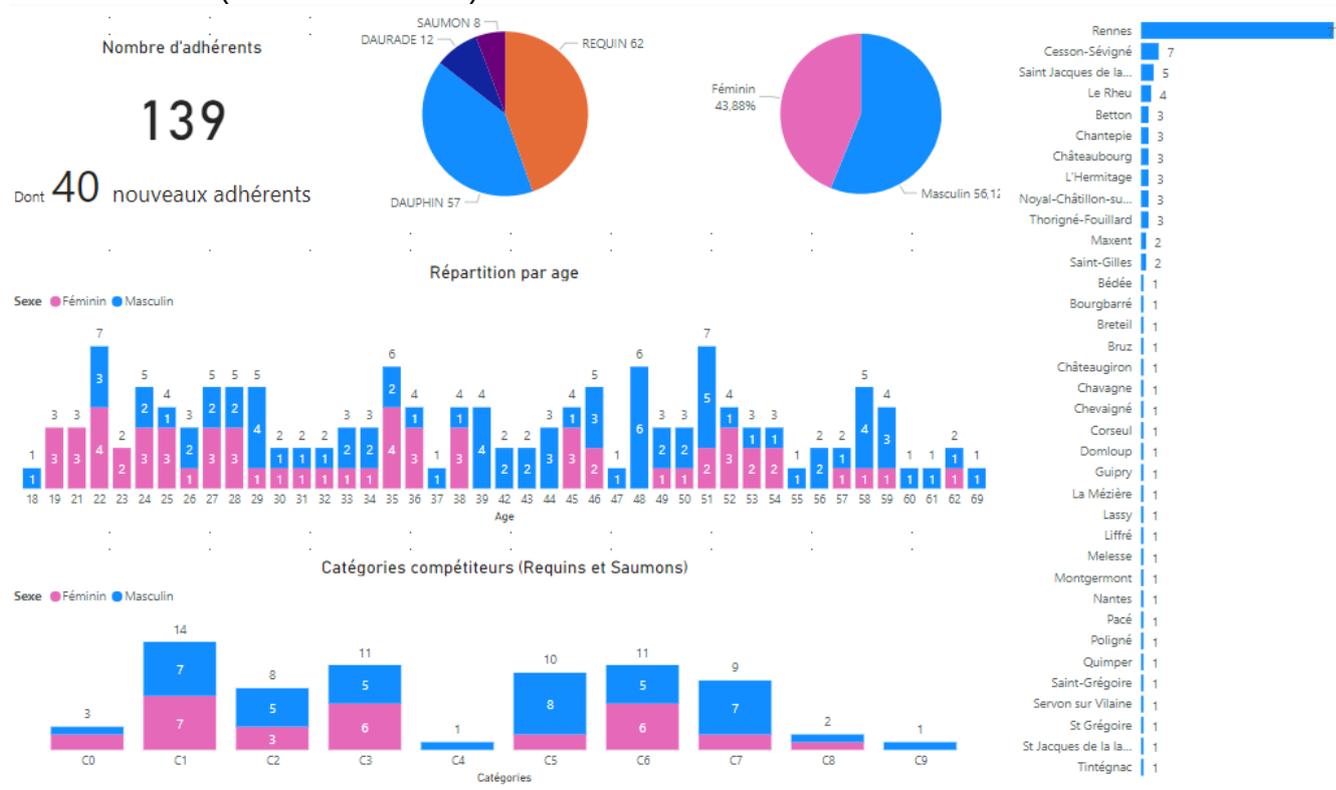
Un résumé de la saison 2022-2023 est d'abord exposé :

Globalement, la saison 2022-2023 s'est déroulée normalement suivant un rythme et une ambiance que nous avons déjà retrouvée en 2021-2022. Les entraînements ont eu lieu sans perturbation majeure et les adhérents ont pu pratiquer leur sport au rythme qui leur convenait. Nous avons vécu des moments de partage, lors des entraînements, en compétition ou hors bassin, qui reflètent bien l'état d'esprit du club : engagement, partage et convivialité. 3 titres de champion de France et de nombreux podiums sur l'ensemble des compétitions montrent un très bon niveau de nage grâce à l'implication de Arnaud et au travail des nageurs. Quelques ombres au tableau néanmoins. D'une part, la baisse de température des bassins a pas mal refroidi les ardeurs cette saison. D'autre part, nous avons été confrontés à une relative difficulté à mobiliser les compétiteurs et compétitrices sur certaines compétitions. Sur le plan sportif, les résultats restent d'une très bonne tenue, même s'ils n'égalent pas l'exceptionnelle saison 2021-2022. Du côté des finances, le bureau a fait le choix de puiser modérément dans les réserves, jugées excessives, pour offrir quelques prestations exceptionnelles cette année comme la préparation physique ou la prise en charge de certains déplacements pour les compétitions importantes dans le classement national du club. Certaines charges (locations lignes et adhésions FFN) augmentent aussi. Le résultat est donc logiquement négatif cette année mais sans risques pour la pérennité du club.

RAPPORT MORAL

1) L'état du club en chiffre (hors finances)

- Effectifs (Saison 2023-2024)



- Moyens humains

Entraîneurs :

- Arnaud Guillemot : entraîneur principal - salarié
- Hugo Le Clainche : entraîneur du vendredi matin et de créneaux bonus - salarié
- Vincent Cahagne : entraîneur pour remplacements et créneaux bonus - bénévole
- Marius Laborde : coach préparateur physique pour la PPG

- Moyens matériels

- 9 créneaux fixes à Brequigny pendant le temps scolaire (location de lignes d'eau à l'année) +
- Des créneaux bonus pendant les vacances scolaires (locations ponctuelles de lignes d'eau).
- 1 créneau bonus PPG en 2022 les vendredi soirs : salle de musculation de la piscine les vendredi soir

Le club ne possède pas de biens propres.

2) Élus, élues et bénévoles : présentation des missions effectuées

- Relations avec la FFN => *Michel*

Membre du bureau FFN ille et vilaine et représentant des maîtres de l'Ille et vilaine auprès de la FFN. Participation aux différentes réunions de la fédé 35, rédaction du rapport d'activité, AG, planning compétitions, Budget FFN et projets du comité, agenda formation des officiels. Cette saison, Le Club et la Fédé 35 ont créé le meeting Spring Breq' afin de permettre une course Maîtres sur bassin de 50m en Bretagne.

- Relations avec les structures municipales => *Virginie*
 - Relations avec la direction des sports (DS) : reconductions des créneaux pour cette nouvelle année 2023-24. Nos demandes pour avoir plus de ligne sur nos créneaux très fréquentés n'ont pas abouti. Les demandes de créneaux bonus sont généralement accordées pour les vacances scolaires, sur décision par DS de la ville.
 - Relations avec la direction de la piscine : essentiellement avec la directrice de la piscine de Bréquigny pour le bon fonctionnement des vestiaires, des entrées, des créneaux, des fermetures exceptionnelles de la piscine, règles Covid...
 - Le collège des usagers des piscines n'existe plus en tant que tel, mais une action est lancée par la ville pour une consultation sur l'usage des piscines, avec l'aide d'un cabinet privé. Rennes Natation participera à cette consultation par la voix de *Virginie*.
 - Tâches administratives => *Jean-Alain*
- Mise en place et suivi des adhésions, licences FFN, suivi des aspects statutaires.

- Communication => *Maëva et Benoit C. (voir plus loin)*
 - Trésorerie => *Philippe et Géraldine*
 - Elaboration de programmes d'entraînement hebdomadaires => *Patrick*
 - Aide à la surveillance des créneaux bonus et remplacements
- Nos entraîneurs qualifiés (Arnaud, Vincent, Hugo) ont assuré l'encadrement des entraînements, mais des BNSSA du club ont aussi assuré une surveillance lorsque les entraîneurs n'étaient pas disponibles : *Virginie, Valérie, Jean-Alain,...* Une solution basée sur l'autonomie des nageurs et nageuses, tout en restant dans les normes de sécurité. Un entraîneur auto-entrepreneur, *Benoît Jean*, a aussi été sollicité une fois.
- Programmation sportive et inscription aux compétitions
- Face à quelques ratés en cours de saison, une équipe chargée de cet aspect a été formée. Elle est constituée de *Eric, Hugo, Michel, Virginie, et Jean-Alain*. Cette organisation en équipe a permis de gagner en fiabilité et de diminuer la charge de travail individuelle.

3) Le recrutement des adhérents en 2022-2023

Le recrutement au club s'est effectué de la même façon que l'année précédente à partir de début juin 2023 :

- Dans un premier temps, tous les adhérents courants se voient proposer une adhésion prioritaire, quelle que soit la formule. Au-delà, d'une date limite, cette priorité disparaît.
- Les demandes extérieures sont gérées dans une liste d'attente, accessible uniquement pour les personnes ayant des acquis suffisants en natation et un projet compatible avec celui du club.
- L'appel sur liste d'attente se fait à parité entre compétiteurs et non compétiteurs dans l'ordre chronologique.

Le taux de renouvellement tourne autour de 28% en 2022-2023 (39 membres). Une évolution s'est amorcée dans les profils de recrutement, et s'est confirmée pour les adhésions 2023-2024 : un nombre croissant de jeunes de moins de 25 ans, étudiants, parfois issus d'autres structures sportives, sollicitent une entrée au club.

4) La vie quotidienne du club

Pendant les entraînements, le règlement intérieur des piscines de Rennes (voté le 25/06/2018, affiché dans le hall) doit être respecté. Rennes Natation dispose aussi d'un règlement intérieur spécifique qui vient d'être mis à jour (voir résolution 5 soumise au vote). Des règles d'usage s'imposent aussi au cours des entraînements :

- Horaires : le respect des horaires est attendu. Il est en effet difficile d'organiser et d'animer un entraînement avec des arrivées échelonnées. Le groupe complet doit être dans l'eau à l'heure indiquée et partir ensemble. Il faut donc arriver un peu d'avance pour se changer et installer éventuellement les lignes d'eau. En fin de journée, à l'heure de la fermeture, il faut sortir rapidement de la piscine.
- Vestiaires : des vestiaires sont assignés au club pour chaque créneau. Un tableau d'occupation des vestiaires est affiché à l'entrée, près du tourniquet des clubs.
- Relation avec le personnel de la piscine : nous invitons nos membres à saluer les membres du personnel de la piscine, à bien écouter leurs indications, et à entretenir avec eux des relations des plus cordiales.
- Installation et désinstallation des lignes d'eau : les clubs sont chargés de l'installation des lignes d'eau en début de journée, et de leur retrait en fin de journée. Ces opérations doivent être réalisées par les adhérents. Ce n'est pas le travail de l'entraîneur. Le bureau constate que ce sont toujours les mêmes personnes qui réalisent ces opérations. C'est parfaitement anormal. Nous appelons les personnes qui n'y participent jamais à y prendre part de façon proactive.
- Marques de salut : à l'arrivée à l'entraînement (et à la fin), un salut systématique au coach est attendu. De façon générale, un salut entre les participants est aussi très souhaitable ainsi que la communication. Nous ne devons pas être de simples consommateurs d'entraînements mais développer à tout instant une vie de club.

5) La communication du club

e-mail rennes.natation@gmail.com : c'est le seul canal officiel de communication du club.

Les demandes diverses sont aussi traitées par ce biais.

Plateforme adhérents Assoconnect : utilisée pour les adhésions, la gestion de la base adhérents, l'agenda, la comptabilité et l'envoi de certains mails. Cet outil fonctionne bien et simplifie beaucoup la gestion du club.

Site Web : des mises à jour sont effectuées par Benoît (rédaction de nombreux articles sur les événements sportifs) et Michel (mise à jour des informations club)

Groupe Signal : messagerie libre entre adhérents autour de la natation et des activités aquatiques. Canal informel, non officiel.

FaceBook : Maéva et Michel assurent la mise à jour des posts.

Instagram : Animation des posts assurée par Maéva

Une discussion sur l'orientation de la communication externe du club sera faite en AG : comment communiquer sur les compétitions hors FFN ?

6) Les événements club

- Meeting Rennes Natation : La seconde édition a eu lieu début Février et est désormais très appréciée des nageurs. Une bonne organisation, des bénévoles en nombre, un bon bassin, de nombreux lots et une bonne ambiance participent au succès. Cette compétition permet de montrer notre dynamisme et de mobiliser les adhérents sur un projet collectif de club.
- Support au Meeting Spring Breq'. le CD35 avec le support du club a souhaité créer ce meeting afin d'avoir au moins un meeting en bassin de 50m en Bretagne. Compte tenu de la date, nous étions un peu juste en bénévole mais ça s'est bien déroulé.

Nous devrions organiser de nouveau ce meeting, mais au bénéfice du club pour la prochaine saison. Le CD35 nous passe la main.

- Soirées club : plusieurs cette saison les JPPJP sont des rendez vous hors bassin, autour d'un verre, le temps de discuter de natation et de plein d'autres choses....

7) Bilan Sportif

Côté participation : La participation des compétiteurs à de nombreux évènements tout au long de la saison aura une nouvelle fois permis au club d'assurer une belle visibilité et un classement national toujours très bon. Sur la natation course, les différents meetings ont permis à tous de se retrouver dans la bonne humeur et un bel esprit de combativité. Chacun essayant d'améliorer ses perfs, et de nombreux records départementaux et régionaux ont ainsi été battus. Les championnats de France hiver, d'abord annulés faute de piscine, puis finalement proposés au Puy en Velay n'ont pas permis de fixer un objectif clair pour bon nombre de nageurs et fait quelque peu perdre en motivation. Nous remercions malgré tout de même ceux qui ont fait le déplacement, tout comme aux championnats d'été à Antibes. Côté Relais, du bon avec une bonne participation pour les championnats de France des relais et une excellente ambiance de groupe. Mais du moins bon cette saison avec seulement 2 équipes aux championnats de Bretagne interclubs. C'est clairement un "raté" pour le club, lié à une organisation interne trop tardive et à un manque de mobilisation des nageurs du club pour cet objectif majeur. Le bureau fera le maximum pour restructurer cela et compte sur tous les nageurs pour proposer le maximum d'équipes en 2024. Pour la natation en eau libre, une représentativité du club en progression avec un collectif sympa et qui aura permis la participation du club à presque toutes des étapes de la coupe de Bretagne, chpts de France et quelques autres rendez-vous non FFN (défi des courreaux, Cézembre Dinard, tour du Roc).

Côté résultats:

Après les filles en 2022, ce sont les garçons qui ramènent des titres en 2023 : Bravo à Benoît et Yohann qui ramènent à eux deux **3 titres de champions de France** : Benoît : 1er du 1500 NL cat C5 au Puy en Velay ; et doublé de Yohann : 1er du 200 NL cat C3 à Antibes et 1er du 3000m en eau libre à Quiberon. Toutes nos félicitations !!!

Bravo et merci à toutes et tous pour vos performances individuelles quelles qu'elles soient. C'est autant de points et de visibilité pour le club, et de motivation pour chacun lors des courses que de se savoir encouragé et soutenu par un groupe.

Classements du club:

- **14eme** (/635) en Septembre au classement provisoire National des clubs maîtres
- 15eme (/49) au classement National des relais Maîtres
- 21e (/495) du Circuit Fédéral
- 1er (/27) au classement des clubs Bretons
- Coupe de Bretagne eau libre : 9e (/35) au classement des clubs. Nombreux podiums aux courses. Et à noter la présence de Alexandre qui fait podium en M1, et des 3 filles sur le Podium final en Master (Pascale, Sophie et Valentine) et qui ont participé à pratiquement toutes les étapes !! Bravo.
- Championnat de France eau Libre (Quiberon): Yohann fait champion de France au 3000m.

Titres :

- Niveau National :
 - Championnats de France des relais : 15e (/49)
 - Championnats de France d'hiver : 6 podiums : Géraldine (3) et Benoît (3 dont 1 titre National au 1500nl C5).

- Championnats de France d'été: 2 podiums : Yohann (2 dont 1 titre en individuel au 200 nl C3)
- Niveau Régional et département: de nombreux titres en individuels Départementaux et Bretagne (6 titres féminins (tous par Enora), 11 titres masculins(ils se reconnaîtrons...))
- 2ème des championnats interclubs des Maîtres.

Enfin, de nombreux nouveaux records du club, départementaux et régionaux ont été battus par le club cette saison. Le niveau monte.

Pour la saison à venir, le club fixe les objectifs suivants.

- 1) Repasser dans le top10
- 2) Avoir une mobilisation maximale aux championnats de Bretagne Interclubs maîtres
- 3) Nous souhaitons aussi que les nageurs se mobilisent autour des évènements clés suivants: Chpts 35, chpts de Bretagne, ainsi les championnats de France de Relais, interclubs et individuels.
- 4) continuer à amener plus de personnes sur les évènements eau libre.

Pour cela: Nous comptons sur vous :-) et l'esprit de groupe ; Le Calendrier des courses est doré et déjà publié et rappelle les objectifs club ; Nous souhaitons constituer un comité compétition pour organiser au mieux la natation course mais aussi les courses de natation eau libre ; toutes autres propositions sont les bienvenues.

8) Vote pour approbation du rapport moral :

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

1) Documents

Le compte de résultat de la saison 2022-2023 , le bilan au 31/08/2023 et le budget prévisionnel pour la saison 2023-2024 sont joints en annexe. Ces documents retracent les recettes et dépenses du club ainsi que l'état des lieux au 31/08/2022. Le budget prévisionnel pour la saison 2023-2024 est présenté et proposé pour discussion et validation aux adhérents.

2) Synthèse sur la saison 2022-2023

- Les recettes
 - Les recettes du club sont essentiellement constituées par les adhésions.
 - Nous avons reçu quelques subventions de fonctionnement de la ville de Rennes et de la région Bretagne

- Les dépenses

Dans l'ordre décroissant :

- le salaire d'Arnaud Guillemot et Hugo Le Clainche, entraîneurs, et les charges sociales et impôts sur rémunération correspondants ;
- les licences FFN, obligatoires pour tous les adhérents du club ;
- les frais d'engagement des compétitions natation piscine et 3 épreuves eau libre par nageur ;
- la location des lignes d'eau à la piscine

- etc

3) Décisions budgétaires pour 2022-2023 et conséquences

- Quelques nouveautés dans la trésorerie
 - Le remplacement d'Arnaud par un autre entraîneur salarié par le club (Hugo) pour le créneau du vendredi matin à compter de mars 2023.
 - L'ouverture d'un livret A en décembre 2022 avec le versement de l'excédent de trésorerie des années précédentes ;
 - La rémunération d'un coach PPG freelance sur facture.
- En 2022-2023, le club a supporté des charges et offert des services dont la pérennité peut être discutée :
 - Maintien du prix des cotisations à un niveau très bas, après une baisse de 10 euros en 2020.
 - Non répercussion de l'augmentation de la cotisation FFN de 2021 pour la deuxième année consécutive
 - Réduction de 50 € de la cotisation annuelle pour les étudiants inscrits sur les formules requin et dauphin. Cette réduction attire de plus en plus, et coûte donc de plus en plus. Elle fait désormais doublon avec le Pass'sport du ministère des sports.
 - Des créneaux bonus pendant les vacances scolaires sans surcoût pour les adhérents.
 - Le paiement intégral des frais d'engagement des compétitions bassin par le club, et remboursement partiel (3 courses par personne) des frais d'engagement d'eau libre.
 - L'ajout d'une séance Bonus de préparation physique générale hebdomadaire proposée à tous et toutes sans surcoût.
 - La fourniture d'un bonnet à chaque nouvel adhérent, la vente à prix coûtant des équipements (tee shirt, bonnets, etc..)
 - La prise en charge de frais de déplacement et d'hébergement pour certaines compétitions nationales
 - Le versement d'une prime exceptionnelle de 500€ à notre entraîneur principal
 - La participation aux frais du week-end multisport de l'ordre de 30%..

4) Résumé

La situation financière du club est saine et ne suscite pas d'inquiétude. Le club a toujours été bénéficiaire, **toutefois, le résultat de l'exercice est déficitaire à l'issue de la saison 2022-2023 pour un montant de 2081,46€ (les dépenses sont supérieures aux recettes).** Les dépenses excédentaires sont principalement expliquées par l'ajout de la PPG sur le restant de la saison (> 1000eu) ainsi que l'augmentation significative (augmentation >1000eu) par la ville du coût de location des lignes d'eau. Pour la PPG bonus, le bureau a décidé cette année d'utiliser la redistribution d'une fraction des réserves, jugées un peu trop importantes. Pour la location des lignes, cela s'impose à nous en cours de saison tout comme les augmentations des coûts de licence FFN.

5) Points discutés lors de l'assemblée générale

L'objectif financier 2023-2024 est a minima de revenir à l'équilibre en ce qui concerne les dépenses / recettes courantes, et sécuriser financièrement la saison. Des choix doivent donc être faits pour identifier des sources d'économie, en cohérence avec les objectifs et les valeurs du club. Ce point sera décidé dans la résolution 3 en AG.

La saison 2023-2024 sera aussi marquée par un événement exceptionnel : la fête des 10 ans du club. Le bureau propose que le budget alloué à cet événement soit prélevé dans les réserves (voir vote de la résolution 4 sur le budget).

Pour la saison 2024-2025, une augmentation significative des cotisations est inéluctable. Tout d'abord, nous devons répercuter l'augmentation de la cotisation FFN, éludée depuis 2 ans ainsi que le coût de location des lignes d'eau. Ensuite, si nous désirons maintenir un niveau de prestation et de service ajoutés (bonus gratuit, PPG, frais d'engagement...), comme c'est le cas actuellement, une augmentation s'impose. Ce point sera mis au vote en résolution 6 en AG si la modification des statuts proposée en AG extraordinaire est refusée.

6) Votes

- **Approbation du rapport financier et du budget**
Le rapport financier et le budget sont approuvés à l'unanimité
- **Maintien d'une réduction « étudiante »**
Abstention : 4, contre : 4, pour : 26
=> La réduction étudiante est maintenue
- **Périmètre de la réduction étudiante** : statut étudiant : 8, moins de 25 ans : 5, ne se prononcent pas : 13
=> la réduction est accordée aux personnes ayant le statut étudiant.
- **Montant de la réduction étudiante** :
abstentions : 10, montant de 25 euros : 17, montant de 50 euros : 0
=> le montant de la réduction étudiante est fixé à 25 euros pour la saison 2024-2025
- **Vote sur le principe d'une augmentation des cotisations en 2024-2025**
abstention : 1, maintien des cotisations sans augmentation : 1, pour une augmentation : 24
=> Les cotisations 2024-2025 seront augmentées
- Vote des formules et des montants des cotisations. Deux options sont proposées par le bureau : une augmentation modérée ou une augmentation plus significative :

Evolutions possibles des cotisations pour 2024-2025							
	Part club	Licence FFN	Forfait entraînement	Forfait engagement compétitions	Total	Evolution	Augmentation des recettes totale
Actuellement							
Daurade	25,00 €	15,00 €			40,00 €		
Saumon	25,00 €	55,00 €		10,00 €	90,00 €		
Dauphin	25,00 €	15,00 €	150,00 €		190,00 €		
Requin	25,00 €	55,00 €	150,00 €	10,00 €	240,00 €		
Evolution basse							
Daurade	30,00 €	15,00 €			45,00 €	5	
Saumon	30,00 €	55,00 €		15,00 €	100,00 €	10	
Dauphin	30,00 €	15,00 €	160,00 €		205,00 €	15	
Requin	30,00 €	55,00 €	160,00 €	15,00 €	260,00 €	20	
							2250
Evolution haute							
Daurade	30,00 €	15,00 €			45,00 €	5	
Saumon	30,00 €	55,00 €		20,00 €	105,00 €	15	
Dauphin	30,00 €	15,00 €	170,00 €		215,00 €	25	
Requin	30,00 €	55,00 €	170,00 €	20,00 €	275,00 €	35	
							3800

Maintien des tarifs actuels : 1 voix, évolution basse : 16 voix, évolution haute : 11 voix

=> en 2024-2025 les formules et cotisations seront celles de l'option « Evolution basse »

ÉVOLUTIONS PROPOSÉES PAR LE BUREAU POUR LA SAISON 2023-2024

1) Evolution du règlement intérieur

Un toilettage du règlement intérieur a été effectué récemment. Il est téléchargeable sur :
L'approbation de ce nouveau règlement intérieur est l'objet du vote de la résolution 4.

Vote pour l'approbation du nouveau règlement intérieur : approuvé à l'unanimité

2) Choix des économies budgétaires pour 2023-2024

- Le bureau a décidé la non reconduction des séances de PPG encadrées en 2023-2024. L'encadrement de ces séances est cher, pour finalement peu de personnes utilisatrices. Le bureau réfléchit à une nouvelle organisation, avec des séances en autonomie dans la salle de musculation, en présence d'un ou d'une responsable.
- Pour cette saison, le club ne prendra pas de frais exceptionnels d'hébergement et/ou de déplacement en charge pour les compétitions.
- Le remboursement des frais d'engagement pour les compétitions d'eau libre revient à son périmètre initial : remboursement des 3 courses maximum, uniquement dans le circuit de la coupe de Bretagne et le championnats de France Maître d'eau libre.

3) Orientations de la politique du club à plus long terme

- Renforcer les liens au sein du club, en particulier l'intégration des non compétiteurs.
- Développer encore davantage la dynamique des compétitions en planifiant mieux l'année sportive en fonction des échéances. Fixer des objectifs club.
- Adapter la politique tarifaire aux objectifs club
- Pour maintenir un haut niveau de service comme actuellement, une augmentation des cotisations devra être appliquée en 2024-2025
- La réduction étudiante actuelle apparaît excessive, surtout au vu des aides déjà attribuées par l'état (Pass'sport), Rennes Métropole (carte Sortir!), et de la possibilité de pratiquer du sport universitaire à un prix très modique via le SUAPS. L'attractivité de cette réduction, conjuguée à nos bas tarifs, est sans doute en partie responsable de l'augmentation de la population étudiante au club. Certes, cette catégorie apporte sa jeunesse, mais elle ne contribue pas aux résultats en compétition Maîtres, s'investit peu dans la vie du club, et n'y reste généralement pas longtemps. Pour 2023-2024, cette réduction de 50 euros a déjà été appliquée. Mais pour la saison suivante, cette question sera réétudiée.
- Développer l'activité eau libre : cette activité est de plus en plus pratiquée, avec succès, par nos membres. Nous ne faisons actuellement que communiquer dessus, et aider financièrement aux compétitions. Nous envisageons à moyen terme de développer cette pratique dans des sorties ponctuelles encadrées par le club. Quatre de nos membres se sont récemment formés pour pouvoir assurer la sécurité lors de sortie en eau libre (Virginie B, Valérie, Servane et Jean-Alain).

BILAN DES RESOLUTIONS SOUMISES AU VOTE

- 1) Approbation du rapport moral
Approuvé
- 2) Approbation du rapport financier
Approuvé
- 3) Approbation du budget 2023-2024
Approuvé
- 4) Approbation du règlement intérieur 2023-2024
Approuvé

5) Vote des cotisations 2024-2025 (uniquement en cas de refus de la modification des statuts en AGE)

- Vote du maintien d'une réduction pour les statuts étudiants, fixée à 25 euros

- Vote des formules et cotisations pour 2024-2025 :

Formule Daurade (sans entraînement, sans compétitions) : 45 €

Formule Saumon (sans entraînement, avec compétitions) : 100 €

Formule Dauphin (avec entraînement, sans compétitions) : 205 €

Formule Requin (avec entraînement, avec compétitions) : 260 €

ÉLECTION DU BUREAU EXECUTIF

Candidats et candidates :

Résultats du vote :

Virginie BOUTELOUP

Élue à l'unanimité

Philippe GRIGOLI

Élu à l'unanimité

Géraldine LAMURE

Élue à l'unanimité

Meëva LE NEL

Élue à l'unanimité

Michel MORVAN

Élu à l'unanimité

Jean-Alain POULIZAC

Élu à l'unanimité

Les membres du bureau exécutif nouvellement élu désignent en leur sein leur fonctions :

Virginie BOUTELOUP

Co-présidente

Philippe GRIGOLI

Trésorier

Géraldine LAMURE

Trésorière adjointe

Meëva LE NEL

Chargée de communication

Michel MORVAN

Co-président

Jean-Alain POULIZAC

Co-président

L'assemblée générale est levée à 21h30 le 11/10/2023.

Les co-présidents :

Virginie BOUTELOUP

Michel MORVAN

Jean-Alain POULIZAC



Compte de Résultat

Rennes Natation - Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 (document généré le 23/09/2023)

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
706000 - Ventes de prestations de services		1 531,00
706100 - Prestations de services stages et sorties		1 678,22
707000 - Ventes de marchandises	323,50	255,00
707100 - Ventes de marchandises		228,00
709000 - Rabais, remises et ristournes accordés par l'association	-1 710,50	-511,20
740200 - Subventions d'exploitation - Conseil Régional	782,40	
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	499,00	
744400 - Subventions d'exploitation - Commune de Rennes		-75,00
756000 - Adhésions	27 568,65	26 834,00
758100 - Engagements des meetings organisés par le club	1 522,37	1 938,00
791400 - Remboursement salaires et charges de personnel	66,64	
Total	29 052,06	31 878,02
CHARGES D'EXPLOITATION		
601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	-1 677,22	-1 928,83
603700 - Variation des stocks de marchandises		-695,00
604100 - Achats de prestations d'entrainements bassin	-45,00	-110,00
604200 - Achats de prestations de services stages et sortie		-2 754,00
604300 - Achats de prestations de service PPG	-1 140,00	
605000 - Achats de matériels, d'équipements et de travaux	-377,40	
607100 - Achats d'articles pour la boutique	-864,00	
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animation)		-402,26
613210 - Locations immobilières Piscine	-2 005,50	790,50
613220 - Locations immobilières - Stages et compétitions	-1 010,90	-920,00
616100 - Primes d'assurances Multirisque	-31,75	-49,88
618000 - Divers	-169,00	
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		-240,00
622100 - Frais CDOS et autres prestataires sociaux	-255,00	
625110 - Location véhicule, carburant, péage	-792,69	-120,00
626200 - Frais postaux et de télécommunications		-108,00
627000 - Frais bancaires (CA, Paypal)	-99,20	

	PERIODE EN COURS	N-1
631000 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	-225,00	-234,00
633300 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	-117,38	-109,87
641000 - Rémunérations du personnel	-6 925,49	-6 659,58
645100 - Cotisations à l'URSSAF	-3 905,00	-3 463,00
645300 - Cotisations aux caisses de retraites et de prévoyance	-940,59	-863,57
651100 - Outils internet, hébergement	-598,00	
658010 - Frais bancaires - Crédit Agricole		110,90
658020 - Frais Paypal		10,00
658100 - Achat de licences FFN	-5 570,00	-4 120,00
658200 - Engagements aux compétitions	-3 542,70	-4 243,90
658600 - Cotisations (liées à la vie statutaire)	-841,70	-775,40
Total	-31 133,52	-26 885,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 081,46	4 992,13
PRODUITS FINANCIERS		
Total		
CHARGES FINANCIERES		
Total		
RESULTAT FINANCIER		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
TOTAL GENERAL	-2 081,46	4 992,13

Bilan

Rennes Natation - Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 (document généré le 23/09/2023)

Actif

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/08/2023	Net au 31/08/2022
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de marchandises				
371000 - Stocks	-695,00		-695,00	-695,00
TIERS				
Débiteurs divers et créditeurs divers				
467000 - Autres comptes débiteurs ou créditeurs	3 423,31		3 423,31	1 580,00
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
511200 - Chèques à encaisser				
512001 - Banques - Compte principal	20 896,96		20 896,96	44 024,31
512002 - Banques - Paypal	0,87		0,87	0,87
512003 - Banques - Livret A	20 000,00		20 000,00	
517001 - Compte en ligne - Rennes Natation	3 398,34		3 398,34	2 954,31
Caisse				
531001 - Caisse - Compte principal				
Virements internes				
580000 - Virements internes				
TOTAL ACTIF	47 024,48	0,00	47 024,48	47 864,49

Passif

	Net au 31/08/2023	Net au 31/08/2022
CAPITAUX		
Capital et réserves		
106800 - Autres réserves (dont réserves pour projet associatif)	20 494,87	20 494,87
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	5 942,72	950,59
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)		4 992,13
129000 - Résultat de l'exercice (déficit)	-2 081,46	
TIERS		
Fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs		775,40
Comptes de régularisation		
487000 - Produits constatés d'avance	22 668,35	20 651,50
TOTAL PASSIF	47 024,48	47 864,49

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023-2024	Budget 2023-2024	2022-2023	2021-2022
COMPTE D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation = les recettes			
706000 - Ventes de prestations de services	0	0	1531
706100 - Prestations de services stages et sorties	0	0	1678,22
707000 - Ventes de marchandises	320	323,5	255
707100 - Ventes de marchandises (équipements)	0	0	228
709000 - Rabais, remises et ristournes accordés par l'association	-1700	-1710,5	-511,2
740200 - Subventions d'exploitation - Conseil Régional	800	782,4	0
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	500	499	0
744400 - Subventions d'exploitation - Commune de Rennes		0	-75
756000 - Adhésions (montant estimé)	27000	27568,65	26834
758100 - Engagements des meetings organisés par le club	1500	1522,37	1938
791400 - Remboursement salaires et charges de personnel		66,64	0
Total produits d'exploitation	28420	29052,06	31878,02
Charges d'exploitation = les dépenses			
601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation) pour le meeting, l'AG, le bbq	-1500	-1677,22	-1928,83
603700 - Variation des stocks de marchandises	0	0	-695
604100 - Achats de prestations de services entrainements bassin	-50	-45	-110
604200 - Achats de prestations de services stages et sortie		0	-2754
604300 - Achats de prestations de service PPG	0	-1140	0
605000 - Achats de matériels, d'équipements et de travaux		-377,4	0
607100 - Achats d'articles pour la boutique	-1000	-864	0
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animation)		0	-402,26
613210 - Locations immobilières Piscine	-2300	-2005,5	790,5
613220 - Locations immobilières - Stages et compétitions (location hébergement)	0	-1010,9	-920
616100 - Primes d'assurances Multirisque	-50	-31,75	-49,88
618000 - Divers	-150	-169	0
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		0	-240
622100 - Frais CDOS et autres prestataires sociaux	-260	-255	0
625110 - Location véhicule, carburant, péage	-700	-792,69	-120
626200 - Frais postaux et de télécommunications		0	-108
627100 - Frais bancaires (CA, Paypal)	0	-99,2	0
631000 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	-230	-225	-234
633300 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	-130	-117,38	-109,87

641000 - Rémunérations du personnel	-6200	-6925,49	-6659,58
645100 - Cotisations à l'URSSAF	-3700	-3905	-3463
645300 - Cotisations aux caisses de retraites et de prévoyance	-900	-940,59	-863,57
651100 - Outils internet, hébergement	-600	-598	0
658010 - Frais bancaires - Crédit Agricole	-100	0	110,9
658020 - Frais Paypal		0	10
658100 - Achat de licences FFN	-5500	-5570	-4120
658200 - Engagements aux compétitions	-4200	-3542,7	-4243,9
658600 - Cotisations (liées à la vie statutaire)	-850	-841,7	-775,4
Total charges d'exploitation	-28420	-31133,52	-26885,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	0	-2081,46	4992,13
PRODUITS FINANCIERS (intérêts livret A)			
Frais financiers	0		
Intérêts livret A	600	0	0
RÉSULTAT FINANCIER	600	0	0
OPERATION EXCEPTIONNELLE : FETE DES 10 ANS			
Produits exceptionnels			
Prélèvement sur les réserves	3000		
Contribution des adhérents	3000		
Charges exceptionnelles			
Organisation fête des 10 ans : salle, traiteur, sono...	-6600		
RESULTAT OPERATION EXCEPTIONNELLE	-600	0	0
RESULTAT GLOBAL (EXPLOITATION+FINANCIER+EXCEPTIONNEL)	0	-2081,46	4992,13

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023-2024	Budget 2023-2024	2022-2023	2021-2022
COMPTE D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation = les recettes			
706000 - Ventes de prestations de services	0	0	1531
706100 - Prestations de services stages et sorties	0	0	1678,22
707000 - Ventes de marchandises	320	323,5	255
707100 - Ventes de marchandises (équipements)	0	0	228
709000 - Rabais, remises et ristournes accordés par l'association	-1700	-1710,5	-511,2
740200 - Subventions d'exploitation - Conseil Régional	800	782,4	0
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	500	499	0
744400 - Subventions d'exploitation - Commune de Rennes		0	-75
756000 - Adhésions (montant estimé)	27000	27568,65	26834
758100 - Engagements des meetings organisés par le club	1500	1522,37	1938
791400 - Remboursement salaires et charges de personnel		66,64	0
Total produits d'exploitation	28420	29052,06	31878,02
Charges d'exploitation = les dépenses			
601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation) pour le meeting, l'AG, le bbq	-1500	-1677,22	-1928,83
603700 - Variation des stocks de marchandises	0	0	-695
604100 - Achats de prestations de services entrainements bassin	-50	-45	-110
604200 - Achats de prestations de services stages et sortie		0	-2754
604300 - Achats de prestations de service PPG	0	-1140	0
605000 - Achats de matériels, d'équipements et de travaux		-377,4	0
607100 - Achats d'articles pour la boutique	-1000	-864	0
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animation)		0	-402,26
613210 - Locations immobilières Piscine	-2300	-2005,5	790,5
613220 - Locations immobilières - Stages et compétitions (location hébergement)	0	-1010,9	-920
616100 - Primes d'assurances Multirisque	-50	-31,75	-49,88
618000 - Divers	-150	-169	0
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		0	-240
622100 - Frais CDOS et autres prestataires sociaux	-260	-255	0
625110 - Location véhicule, carburant, péage	-700	-792,69	-120
626200 - Frais postaux et de télécommunications		0	-108
627100 - Frais bancaires (CA, Paypal)	0	-99,2	0
631000 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	-230	-225	-234
633300 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	-130	-117,38	-109,87

641000 - Rémunérations du personnel	-6200	-6925,49	-6659,58
645100 - Cotisations à l'URSSAF	-3700	-3905	-3463
645300 - Cotisations aux caisses de retraites et de prévoyance	-900	-940,59	-863,57
651100 - Outils internet, hébergement	-600	-598	0
658010 - Frais bancaires - Crédit Agricole	-100	0	110,9
658020 - Frais Paypal		0	10
658100 - Achat de licences FFN	-5500	-5570	-4120
658200 - Engagements aux compétitions	-4200	-3542,7	-4243,9
658600 - Cotisations (liées à la vie statutaire)	-850	-841,7	-775,4
Total charges d'exploitation	-28420	-31133,52	-26885,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	0	-2081,46	4992,13
PRODUITS FINANCIERS (intérêts livret A)			
Frais financiers	0		
Intérêts livret A	600	0	0
RÉSULTAT FINANCIER	600	0	0
OPERATION EXCEPTIONNELLE : FETE DES 10 ANS			
Produits exceptionnels			
Prélèvement sur les réserves	3000		
Contribution des adhérents	3000		
Charges exceptionnelles			
Organisation fête des 10 ans : salle, traiteur, sono...	-6600		
RESULTAT OPERATION EXCEPTIONNELLE	-600	0	0
RESULTAT GLOBAL (EXPLOITATION+FINANCIER+EXCEPTIONNEL)	0	-2081,46	4992,13